

Image not found or type unknown



Versement dividendes à des salariés non actionnaires

Par **Philippe82**, le **26/10/2017** à **15:47**

Bonjour,

Est-il possible que les associés d'une SARL renoncent à leurs dividendes au profit de certains salariés ?

Dans l'affirmative, comment sont imposés les bénéficiaires ?

En vous remerciant,

Bien cordialement,
Philippe